

## RÉAMENAGEMENT DE LA PLACE DU CHÂTEAU VIEUX

La place du Château Vieux était occupée par un petit îlot d'habitations. Lieu symbolique de la création de la commune, il ne restait aucun témoignage de cette histoire. Les rues étroites étaient essentiellement dévolues à du stationnement automobile, peu adapté aux usages piétons. L'église Sainte-Eulalie attenante (classée au titre des Monuments historiques), la Maison des Consuls et cet ensemble urbain patrimonial n'était pas mis en valeur.

La municipalité a donc souhaité redonner du sens à cet espace en démolissant l'îlot d'habitations, libérant ainsi une petite place en plein cœur du centre ancien.

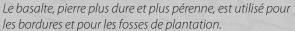
Le CAUE 34 a accompagné les élus dans l'élaboration du cahier des charges et dans la consultation et le choix d'une équipe de maîtrise d'œuvre.

Le projet a consisté à la réalisation d'une placette plantée d'arbres. Les concepteurs ont porté une attention particulière à l'aménagement des pieds de façades qui permettent de protéger les maisons de village, très ouvertes sur l'espace public avec des usages débordants. Il s'agissait à la fois de délimiter l'espace dévolu à ces usages et de protéger les habitations par des plantations arbustives et de vivaces.

Aujourd'hui, les rues conduisant à cette placette viennent sertir l'église et la Maison des Consuls, et redonnent ainsi à ce lieu toute la valeur qu'il mérite. La réalisation d'une double bordure autour de l'église limite les stationnements sauvages, l'utilisation et la gestion dans le temps des potelets.

Le basalte, qui a été choisi pour les bordures et autres détails, fait référence aux anciens traitements des caniveaux des rues du village, historiquement extrait dans les carrières situées à quelques kilomètres.









• Architecte & Paysage : Ateliers SITES • Conseils à la maîtrise d'ouvrage : CAUE 34 • Superficie : 4 000 m² • Coût : 600 000 € HT soit 150 €/m²